



# inFOce IMTW

séance du CE du 7 mars 2019 (supplémentaire)

**FOCom, la plus forte progression au CE IMTW !**

- **Projet immobilier C3 : avis rendu !**
- **Autres points FOrts : ASC, vos prestations 2019 en péril !**

Prochaine séance du CE : 27, 28 mars 2019

## Projet immobilier Rennes-Cesson (C3) : avis rendu !

Le 13 décembre dernier, le cabinet d'expertise SEXTANT (agrée par le Ministère du Travail) présentait déjà un bilan accablant du projet : au regard des engagements de la Direction pris en avril 2016, très peu ont été respectés !

L'expert concluait : « *Le non-respect des engagements conduit à constater un projet immobilier de nature à engendrer une **détérioration des conditions de travail et une aggravation des risques sur la santé et la sécurité des salariés*** ».

### Constats et préconisations...

Restait alors à prendre connaissance du rapport d'expertise TECHNOLOGIA, mandaté par l'instance de coordination des CHSCT concernés, au sein de laquelle **FOCom** a largement œuvré.

L'expert relève de nombreux points du projet qui ne répondraient pas à la réglementation, à l'usage, ou aux cibles qualitatives fixées par la direction elle-même. Avec 42 pages de rapport, la liste est longue, que ce soit en matière de désenfumage, d'hygiène (notamment d'aménagements

de toilettes handicapé sur chaque étage), d'ambiance sonore, de qualité de l'air, de postes en second jour, ou de ratio en petites salles de réunions et boquettes...

### ... balayées d'un revers !

Quasiment à chaque point, la direction répond : « *Les obligations légales sont respectées* »...

**En d'autres termes : service minimum !**

Seules quelques concessions ont été consenties (les moins onéreuses !) comme un marquage au sol au rez-de-chaussée pour les salariés en situation de handicap.



L'indigence et l'absence de sincérité de la Direction, vis-à-vis des préconisations, a été dénoncée par les élus à travers une résolution unanime.

**L'avis sera lui aussi unanime : négatif !**

## Autres points FOrts, en bref...

- **ASC : vos prestations 2019 en péril !** En novembre, le CE IMTW s'arrête au profit des CSE TGI et WIN. Cet argument a conduit le Bureau à soumettre, dans la précipitation, des décisions annonçant la fin anticipée des prestations Remboursement sur facture et Commandes de chèques. Les prestations Rentrée scolaire et Noël sont remises en cause. Quoi faire de tout cet argent non dépensé ? **FOCom** rappelle sa proposition dès octobre 2018 de distribution immédiate des 483 k€ de réserves du CCUES, qui avait été rejetée au profit d'une offre plus élaborée à venir... On attend toujours !

## VOS CONTACTS FOCOM

<b>CHEVALIER</b> Jean-Philippe	OLN, élu CE	06 71 58 01 14
<b>FLAMANT</b> Eric	IMTW, RSS EP	06 30 09 70 00
<b>GERMANN</b> Pierre	OINIS, RSS	06 76 11 55 74
<b>MOK</b> Mesa	OWF, RSS	06 37 84 51 53
<b>BAKOUCHE</b> Karim	OWF	07 85 59 90 81
<b>BENHMIDANE</b> Moustapha	IC, RSS	06 86 66 48 12
<b>PETERS</b> Juventin	OLS, RSS	06 87 25 26 91
<b>DOUSSON</b> Christophe	OLN, RSS	06 89 14 59 87

## Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-imtw.fr>



## J'adhère !

**La plus forte progression au CE IMTW !**

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts  
<http://bit.ly/inFOce-IMTW>